



Elections professionnelles : la FSU Nord/Pas-de-Calais, 1ère fédération en voix et en sièges sur la totalité des scrutins.

Conforté-es par leurs résultats aux élections professionnelles (cf détail ci-dessous) et plus que jamais engagé-es au quotidien, les militant-es de la FSU mettront tout en œuvre dès l'installation des nouvelles instances à partir du 7 janvier pour défendre les droits des personnels et construire les actions nécessaires pour stopper les projets de régression et d'injustice sociale qu'il s'agisse de l'Éducation, des Services Publics, des retraites, de l'assurance-chômage ou de la solidarité avec les plus fragiles..

Malgré une importante dispersion des voix sur toutes les listes présentes, la FSU et ses syndicats maintiennent leur représentation dans les instances académiques en progressant même en voix ou en sièges chez les infirmier-es, les assistant-es sociaux-sociales, les non titulaires enseignants.

Pour rappel, les syndicats de la FSU 59/62 et la FSU 59/62 sont les premiers chez :

Les adjaenes avec 3 sièges (3 également à l'Unsa et 1 au sgen)
Les Saenes avec 3 sièges (3 également à l'Unsa)
Les assistants sociaux avec 3 sièges (1 à l'Unsa)
Les infirmières avec 4 sièges (1 à l'Unsa)
Les directeurs de Segpa avec 1 siège (1 à l'Unsa)
Les PsyEN avec 2 sièges (1 à l'Unsa et 1 au Sgen)
Les professeurs agrégés avec 6 sièges (3 au snalc et 1 au sgen)
Les professeurs certifiés avec 9 sièges (3 au snalc, 2 à l'unsa, 2 au sgen, 1 à FO, 1 à la CGT, 1 à Sud Education)
Les professeurs PEGC avec 1 siège (1 à l'Unsa)
Les professeurs d'EPS avec 8 sièges (1 à l'Unsa)
Les non-titulaires administratifs, infirmiers et assistants sociaux avec 3 sièges (2 à la CGT, 2 à l'Unsa, 1 au sgen)
Les non-titulaires enseignants avec 2 sièges (2 à AD et 1 à l'Unsa)
Les non-titulaires AED-AESH avec 3 sièges (1 à la CGT, 1 à FO, 1 à l'Unsa)
Au CTA, la FSU obtient 4 sièges (comme l'Unsa, 1 au snalc et 1 au sgen)
Au CTSD 59, avec 4 sièges (3 sièges à l'unsa, 1 au sgen, 1 au snalc)
Au CTS avec 4 sièges (4 à l'Unsa, 1 au SNPTES, 1 au sgen)

Ils sont les deuxièmes :

Chez les intendants avec 2 sièges (3 à l'Unsa)
Chez les CPE avec 2 sièges (3 à l'Unsa)
Au CTSD 62 avec 2 sièges (5 à l'Unsa, 1 au snalc, 1 à FO)
A la CAPD 59 avec 4 sièges (5 à l'Unsa, 1 au Sgen)
A la CAPD 62 avec 2 sièges (6 à l'Unsa, 1 au snalc, 1 à FO)

La FSU et ses syndicats nationaux, toujours majoritaires sur la totalité des scrutins, restent la référence pour les personnels .Leurs élus et militants vont continuer d'œuvrer au quotidien pour la défense des personnels et de nos métiers dans écoles, les établissements, les services et au niveau national pour la défense du service public d'Éducation Nationale, des statuts et pour le dégel du point d'indice, face à un gouvernement dont la priorité n'est pas, loin s'en faut, le service public d'Éducation Nationale.

